

Communiqué de presse

L'aigle royal de Chasseral tué par le parc éolien à Mont-Crosin



Photo: BirdLife Suisse, communiqué de presse, 25.01.2022

Granges, le 25 janvier 2022

Paysage Libre Suisse est choqué par la nouvelle adressée ce matin aux médias par BirdLife Suisse: un aigle royal a été tué par une éolienne du parc éolien de Mont Crosin. La photo diffusée par BirdLife montre un oiseau adulte décapité, sans doute membre du couple qui se reproduit régulièrement autour du Chasseral. Paysage Libre Suisse demande un moratoire immédiat de 10 ans sur les projets éoliens qui se situent dans des zones présentant des conflits avec la faune ailée.

Les organisations environnementales n'ont cessé d'alerter les autorités, les médias et l'opinion publique sur la menace que représentent les parcs éoliens pour la biodiversité dans notre pays. La nouvelle de ce jour confirme de manière tragique, si besoin était, le sérieux du danger qui touche un grand nombre d'espèces protégées.

Preuve est faite que les mesures des promoteurs éoliens destinés à éviter les collisions avec la faune ailée nicheuse sont inefficaces.

A l'heure actuelle, un grand nombre de projets éoliens sont prévus dans des endroits très sensibles pour la faune ailée, en particulier dans l'Arc jurassien, où la survie de nombreuses espèces d'oiseaux et de chauves-souris entre en conflit avec les projets éoliens.

Considérant l'ampleur du risque, Paysage Libre Suisse demande un moratoire immédiat de 10 ans sur tous les projets éoliens présentant un risque potentiel pour la faune ailée. Ce moratoire doit permettre d'évaluer les risques et de prendre les mesures nécessaires pour éviter une érosion encore plus grave que prévue de la faune ailée dans notre pays.

Contact: Michel Fior, secrétaire général, michel.fior@paysage-libre.ch, 079 898 11 55